

Tous les moments de notre vie sont un présent de la bonté divine et lui appartiennent de la manière la plus légitime et la plus absolue possible ; sa justice nous en demandera un compte rigoureux. Cependant, comme les nécessités de la vie en réclament une grande partie, Dieu s'est réservé plus spécialement le dimanche et veut que nous y observions un saint et mystérieux repos pendant lequel nous souvenant qu'il est notre premier principe et notre dernière fin, nous passions nous appliquer uniquement à honorer notre Créateur et à sanctifier nos âmes.

Séparés du bruit et de la dissipation des affaires du siècle, dégagés de toutes les distractions et préoccupations qu'elles entraînent, sachons nous recueillir comme si déjà nous étions admis à la vue intuitive des perfection divines, et à la jouissance de ce repos éternel promis à ceux qui pourront dire avec l'Apôtre : *J'ai combattu le bon combat, bonum certamen certavi ; j'ai achevé ma course, j'ai servi Dieu avec fidélité ; cursum consummavi, fidem servavi : il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice, que le Seigneur, juste juge, doit me donner en ce jour ; in reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illa die, justus judex* (II. Tim. IV. 7. 8.).

Il ne vous est pas interdit de vous réjouir en ce jour du Seigneur ; mais votre joie doit être toute sainte, et exempte de tout reproche ; elle ne doit mettre aucun obstacle aux devoirs de la piété que chacun est obligé d'y remplir. Il faut éviter avec soin tout ce qui serait en opposition aux bonnes mœurs, tout ce qui ne convient pas à un jour que Dieu a béni et sanctifié tout spécialement et qu'il a réservé à sa gloire. C'est en ce jour surtout que nous devons mettre en pratique cette parole de l'apôtre : *Gaudete in Domino semper : iterum dico, gaudete. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus, Dominus prope est : réjouissez vous toujours dans le Sei-*